

Ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative MGEN, MAGE et CNP Assurances remportent l'appel d'offres

prévoyance

Après avoir été attributaire en avril 2025 de la couverture santé obligatoire des agents des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que de celui des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, MGEN se voit confier, en groupement avec MAGE et CNP Assurances, l'assurance et la gestion du contrat collectif de prévoyance à adhésion facultative.

À compter d'avril 2026, ce contrat pourra couvrir les 1,4 million d'agents actifs des ministères concernés.

Pour remporter ce marché, MGEN a constitué un groupement avec la MAGE et CNP Assurances, deux organismes déjà référencés auprès de différents ministères. CNP Assurances étant par ailleurs un partenaire historique, et-co-assureur sur le contrat santé à adhésion obligatoire.

« Nous sommes très heureux d'avoir été retenus aux côtés de la MGEN, notre partenaire historique, et de MAGE pour assurer la prévoyance des agents de ces grands ministères. Après la couverture santé obligatoire, cette nouvelle étape marque une reconnaissance de notre expertise et de notre engagement en faveur d'une protection sociale accessible, solidaire et durable. C'est également une nouvelle concrétisation de nos ambitions sur le marché de la protection sociale où nous sommes un acteur de référence » Marie-Aude Thépaut, directrice générale de CNP Assurances.

« La MAGE se félicite que les mutuelles historiques de l'Education nationale aient pu se rassembler pour apporter une réponse complète et adaptée au service des enseignants et personnels de l'éducation. » **Frédéric Régent, président de la MAGE**

« Nous sommes honorés d'avoir été choisis par le ministère de l'Éducation nationale pour la prévoyance de ses agents. Ce succès, fruit d'un travail collaboratif exemplaire avec nos partenaires CNP Assurances et MAGE, confirme la pertinence de notre approche mutualiste et notre engagement indéfectible pour la protection sociale des personnels des ministères. C'est une reconnaissance de notre expertise et de notre capacité à innover pour offrir des solutions de prévoyance adaptées aux besoins spécifiques de cette communauté d'agents. » Matthias Savignac, président MGEN

Acteur mutualiste engagé, MGEN met ainsi son expertise en prévoyance au service des agents publics au travers de garanties solides, d'un accompagnement de proximité et des services accessibles tout au long de leur parcours professionnel.

CNP Assurances - Florence de Montmarin/Tamara Bernard - servicepresse@cnp.fr
MAGE - Gwenolee MAGUEUR : g.magueur@agence-cid.fr | 06 16 54 55 08 / Véronique BONNET : v.bonnet@agence-cid.fr | 06 08 62 33 59
MGEN - Marine Chaumier-Ferry - mclaumier@mgen.fr

A propos de MAGE

Fondée en 1988, la Mutuelle Autonome Générale de l'Éducation (MAGE) est spécialisée dans la couverture des risques santé et prévoyance des professionnels de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Assurant la protection sociale de plus de 46 000 personnels de l'éducation nationale et de leur famille, MAGE fait partie du Groupe d'union mutualiste UITSEM aux côtés de la mutuelle étudiante SMERRA.

A propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte près de 8300 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 582 M€ en 2024. Filiale de La Banque Postale, le groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France. Il est le 5° assureur en Europe et le 3e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 17 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 13 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (près de 415 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

À propos de MGEN

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public. Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,6 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé. Elle met en effet à la disposition de tous 1 800 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 61 appartiennent à MGEN. Avec plus de 9 000 collaborateurs et 2 200 militants présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants. Experte des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, MGEN accompagne également les employeurs pour le bien-être des personnels et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public. Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN fait partie de l'économie sociale et solidaire (ESS) reconnue pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie libre et choisie aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

www.mgen.fr